

## **Décret n° 2019-1322 du 9 décembre 2019 portant sur la prise en charge des frais de transports de patients**

09/12/2019

« Le décret modifie les règles de prise en charge par l'assurance maladie des frais de transport en y ajoutant les retours à domicile dans le cadre de permissions de sortie pour les enfants hospitalisés ».